

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juillet 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2017/287 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution de subventions départementales pour l'adaptation de logements locatifs sociaux au handicap et/ou à la perte d'autonomie sur le territoire du Bas-Rhin

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 149 903,03 € se décomposant comme suit :

- 120 903,90 € à OPUS 67 pour l'adaptation de 50 logements sociaux dont 19 logements situés sur le territoire de l'Eurométropole et 31 hors Eurométropole ;

- 28 999,13 € à Habitat de l'ILL pour l'adaptation de 12 logements dont 11 logements situés sur le territoire de l'Eurométropole et 1 logement hors Eurométropole, conformément au tableau annexé à la délibération.

Elle approuve, par ailleurs, les termes du projet de convention-type d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexé à la présente délibération.

Elle autorise son président à signer, sur cette base, les conventions particulières appliquées à OPUS 67 et à Habitat de l'Ill.

Non participation au vote : Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Frédéric BIERRY

Pour extrait conforme :

Pour le Président

La Directrice des services de l'assemblée

Adopté à l'unanimité



Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170703-Imc1109987-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/07/17